



Ville sous-préfecture de l'Aisne, 4^{ème} commune du département avec plus de 15 000 habitants, la ville de Château-Thierry est la ville natale de Jean de la Fontaine, cité poétique nichée au cœur de la Vallée de la Marne, aux portes de la Champagne. Elle bénéficie d'une richesse patrimoniale et environnementale incroyable pour offrir un cadre où il fait bon vivre et travailler. Riche d'une vie associative très active, la ville s'anime tout au long de l'année au fil d'événements sportifs, culturels et festifs.

L'aménagement du territoire est un levier majeur pour une ville-centre rurale située en proximité de la région francilienne. Les défis sont nombreux : se développer tout en maîtrisant ce développement et en gardant l'identité castelle, rénover l'existant pour limiter sa consommation foncière, s'adapter à une nouvelle population séniors, insuffler dans chaque actions un vent de transversalité écologique pour aller vers un territoire plus durable...

Afin de répondre à ces défis, dans le cadre d'une réorganisation, la Ville de Château-Thierry recherche son/sa

Directeur de l'aménagement et du développement durable (H/F)

Catégorie : A, B, filière administrative

Cadre d'emploi : Attaché, rédacteur principal 1^{ère} classe, rédacteur principal 2^{ème} classe, rédacteur

Statut : fonctionnaire ou contractuel

Conformément à la réglementation, tous nos postes sont ouverts au recrutement de travailleurs handicapés.

Temps de travail hebdomadaire : 35h (37 heures + 12 RTT)

Le poste

Le directeur de l'aménagement et du développement durable conduit la politique de développement urbain et d'aménagement de la collectivité. Il dirige et coordonne les projets en garantissant leur cohérence par rapport aux principes de développement urbain et durable du territoire. Il est force de proposition pour améliorer l'image et le fonctionnement de la ville sur le plan urbain, architectural, paysagé et en matière de programmation urbaine et de développement durable. Il articule stratégie urbaine et capacité opérationnelle. Il est le principal interlocuteur des aménageurs, promoteurs et constructeurs. Il dirige une équipe de deux personnes au sein du service urbanisme. Il est l'interlocuteur privilégié auprès de la communauté d'agglomération, du service urbanisme qui dispose de la compétence ainsi que des chargés de mission thématiques (sous hiérarchie de la Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry) de la politique de la ville, Action cœur de ville ou le manager des centres-villes.

Les missions principales

- Accompagner la gestion de l'urbanisme réglementaire et être force de propositions et de suivi dans la construction d'outils intercommunaux tels que le PLUIH par exemple
- Assurer l'élaboration et le suivi de l'aménagement du territoire : orientations, études pré-opérationnelles, conseils aux professionnels, suivis d'opérations tels que l'opah-ru...
- Contribuer à la mise en œuvre de la politique verte en transversalité avec l'ensemble des directions
- Assurer la gestion du foncier en proposant une analyse prospective foncière et immobilière, un suivi des DIA et préemptions...
- Suivre les enseignes dans le cadre du nouveau RLP, notamment sur le volet des astreintes mises en place
- Coordonner les actions auprès de plusieurs chargés de mission transversaux : Chef de projet action cœur de ville (mutualisé avec l'agglomération), chargé de mission politique de la ville (agent de l'agglomération) et manager des centres-villes (agent de l'agglomération).

Rappel : Tout fonctionnaire est titulaire de son grade mais pas de son emploi. Chacun peut être amené à exercer des fonctions qui sont prévus par le cadre d'emploi mais ne figurant pas sur sa fiche.

Le profil idéal

Qualifications souhaitées

- Formation supérieure en aménagement du territoire, urbanisme, développement territorial...
- Expérience significative et réussie sur un poste similaire

Compétences attendues

- Connaissance du cadre réglementaire applicable aux collectivités territoriales
- Connaissance réglementaire et juridique dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire
- Maîtrise de la gestion de projet et de la conduite d'opération en mode projet

Qualités requises

- Autonomie et capacité d'anticipation
- Réactivité forte
- Esprit d'initiatives et force de proposition
- Rigueur et sens de l'organisation
- Aisance partenariale et capacité à travailler en équipe et en transversal
- Diplomatie et discrétion

L'environnement du poste

Très nombreux sujets et thèmes

Nombreux interlocuteurs

Disponibilité en soirée : conduite de réunions publiques ou enquêtes publiques

Instruction des dossiers d'urbanisme confiée à la Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry

La rémunération

Rémunération statutaire + 13^{ème} mois

Participation aux abonnements de transport : 75%

Primes : IFSE

Avantages : participation santé, prévoyance, COS/CNAS, titres restaurants

Dépôt de candidature souhaité avant le 4 mars 2024

Prise de poste : au plus vite

Merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature (curriculum vitae et lettre de motivation) à
megane.commun@ville-chateau-thierry.fr